

COMMUNIQUE

Le 18 juin 2019

Pour la création d'un observatoire de l'agribashing dans les Côtes d'Armor

Dans le prolongement du déplacement du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Monsieur Didier Guillaume, nous avons demandé au Préfet Yves le Breton d'étudier l'opportunité de déployer un Observatoire de l'agribashing dans le département des Côtes-d'Armor.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche impulsée par le ministre lui-même, d'abord dans la Drôme, et qui a vocation à se généraliser sur l'ensemble du territoire. Ces structures permettront de recenser les actes de malveillance dont sont victimes nos agriculteurs et auxquels notre département n'est pas étranger.

Les manifestations violentes, les vols et agressions, voire les intrusions dans les exploitations agricoles s'y sont en effet multipliés ces derniers mois. Que ces agissements soient le fait de militants associatifs, d'élus ou de citoyens, ils constituent des violations de propriété inacceptables, jettent un discrédit sur l'ensemble des filières et stigmatisent des professionnels.

L'Observatoire de l'agribashing, que nous appelons de nos vœux, aura également pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches juridiques ainsi que dans la protection de leurs exploitations avec la mise en place de mesures de prévention.

Les impacts économiques, psychologiques et émotionnels sont réels pour nos exploitants, qui déploient tous les efforts pour adapter leurs modes de production face à l'urgence environnementale et aux demandes des consommateurs. Comme de nombreux citoyens, les agriculteurs sont attachés à une meilleure prise en compte du bien-être animal et à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec la loi Agriculture et Alimentation, qui encadre notamment les phases de transport et d'abattage des animaux, nous soutenons les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques. C'est ce que nous faisons également avec une stratégie claire de sortie du glyphosate, qui mobilise les professionnels à travers des contrats de filières et qui permettra de trouver des solutions alternatives pour ne pas pénaliser la compétitivité de notre agriculture.

Et c'est avec la même détermination que nous continuerons d'accompagner nos agriculteurs pour qu'ils puissent travailler à nous nourrir chaque jour dans des conditions sûres et apaisées.

Eric Bothorel
Député de la 5^e circonscription des Côtes d'Armor
02 96 37 03 23
contact@ericbothorel.bzh

Hervé Berville
Député de la 2^{ème} circonscription des Côtes d'Armor
06 85 20 35 93
herve.berville@assemblee-nationale.fr